



Hermenches informe

<http://www.hermenches.ch>

Sommaire :

- Prochain Conseil général - avis rectificatif
- Assermentation des nouvelles autorités pour la législature 2016-2021

Mémento

11 juin 2016 (Samedi)	Fête des 20 ans de la Colombière
16 juin 2016 (Jeudi)	Dernier Conseil général de la législature + Assermentation des nouvelles autorités.
1er août 2016 (Lundi)	Fête nationale
25 septembre 2016 (Dimanche)	Kermesse de la paroisse au battoir
Rappel : le 1er mardi de chaque mois, une soirée « jeux de société » se tient au collège dès 19h30	

Conseil général - Avis rectificatif

Jeudi 16 juin 2016 à 19h00 au collège, salle du Conseil

La séance du Conseil général est avancée à 19h00 en raison de la séance d'assermentation des nouvelles autorités qui aura lieu le même jour au même endroit à 20h30

Il y sera traité du préavis suivant :

- Préavis 3 / 2016 - Comptes communaux 2015

Nous rappelons que toute personne peut assister au Conseil en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet «hermenches.ch ». vous y trouverez le préavis ainsi que les différents règlements communaux.

Assermentation des nouvelles autorités communales pour la législature 2016-2021

Jeudi 16 juin 2016 à 20h30 au collège, salle du Conseil

Monsieur Olivier Picard, Préfet du district de la Broye-Vully, procédera à l'installation et à l'assermentation des nouvelles autorités communales.

Nous rappelons que toute personne peut assister à cette séance en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques. Nous ne pouvons qu'encourager les personnes à participer aux affaires de la commune.

Ouverture des bureaux communaux :

Greffe municipal, Contrôle des habitants :

Bourse communale :

mardi de 17h30 à 19h45 et jeudi de 08h30 à 12h00

021 905 63 70 / admin@hermenches.ch

sur rendez-vous au 079 695 30 76

bourse@hermenches.ch